



COMMUNE de SAINT PAUL des LANDES

Délibération du CONSEIL MUNICIPAL  
du 9 novembre 2022

**Nombre de conseillers en exercice** : 17      **Présents** : 13      **Votants** : 17

**Présents** : BENITO Patricia ; DONEYS Jean-Luc ; CHEVALIER Cécile ; POUGET Alain ; TEISSEDRE Janine ; GALERY Jacques ; BADUEL Patrick ; BARDY Daniel ; DELOM Florence ; MURAT Frédéric ; RAYNAL Géraud ; VABRE Fabien, PORTERO Séverine

**Absents** : BOUTONNET Sabine (procuration à DONEYS Jean-Luc) ; PENA-AUBERT Christelle (procuration à Patricia BENITO), MARCENAC Cécile (procuration à Cécile CHEVALIER), LEGOUT Cécile (procuration à POUGET Alain).

L'an deux-mille vingt-deux, le 9 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Paul des Landes, convoqué le 3 novembre 2022, s'est réuni sous la Présidence de Madame Patricia BENITO, Maire.

**Secrétaire de séance** : CHEVALIER Cécile

**N° 2022-064 – Adoption du Procès-verbal de la séance du 13 septembre 2022**

Madame le Maire présente pour approbation le Procès-Verbal de la séance du 13 septembre 2022.

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le Procès-Verbal de la séance du 13 septembre 2022.

**Après délibération, la proposition est approuvée par 17 voix pour.**

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 14/11/2022 sur le site internet de la commune [www.saint-paul-des-landes.fr](http://www.saint-paul-des-landes.fr), qu'il n'a été présenté aucune observation. Le présent extrait a été transmis le 10/11/2022 à Monsieur le Préfet.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire, Patricia BENITO

La secrétaire de séance, Cécile CHEVALIER